

6. MONOXYDE DE CARBONE



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui se forme lors de la combustion incomplète de matières carbonées (charbon, pétrole, essence, fuel, éthanol, gaz, bois), notamment dans les appareils de chauffage d'appoint et les chauffe-eaux. Chaque année en France, près de 5 000 personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone et une centaine en meurent.

Afin de prévenir le risque d'intoxication au monoxyde de carbone au sein de votre logement, il convient d'être particulièrement vigilant, notamment en cas d'intempéries, de grands froids ou de coupure d'électricité :

- Avant chaque hiver, faites systématiquement vérifier et entretenir par un professionnel qualifié les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée et de cheminée ;
- Tous les jours, aérez régulièrement votre logement (au moins 10 min) et ne bouchez jamais les entrées et sorties d'air ;
- Respectez les consignes d'utilisation indiquées dans le mode d'emploi des appareils (chaudière, chauffe-eau...);
- N'utilisez jamais en continu des appareils de chauffage d'appoint mobiles. Ils sont conçus pour une utilisation brève ;
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc. ;
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur, ne les placez jamais à l'intérieur du logement, même dans la cave ou le garage.

Si vous soupçonnez un début d'intoxication au monoxyde de carbone (apparition de symptômes caractéristiques tels que maux de tête, nausées, vomissements) en présence d'un appareil à combustion en fonctionnement :

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- Arrêtez les appareils à combustion ;
- Évacuez les locaux et bâtiments ;
- Prévenez les services d'urgence ;
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

→ [Foire aux questions du Ministère de la Santé](https://solidarites-sante.gouv.fr)
<https://solidarites-sante.gouv.fr>

→ [Des conseils pratiques pour faire face à l'intoxication au monoxyde de carbone sur le site de Santé Publique France](https://www.santepubliquefrance.fr)
<https://www.santepubliquefrance.fr>

→ [Brochure du Ministère de la Santé pour comprendre les dangers liés au monoxyde de carbone](https://solidarites-sante.gouv.fr)
<https://solidarites-sante.gouv.fr>